

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION.

Commission du 30 octobre 2023

Présents : MM. BOKOBZA, LOUVEL, PATRIGEON, , PEDRO GOMES, PILLEMONT.,

Excusés : MME JONNAIS, JAMIN, GABIER, MERVAILLIE, HOUANT J., NOYELLE, HOUANT P., INACIO; COLOMBO, VIMONT (Président)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

BILAN RENTRÉE DU FOOT

Pour remplir le formulaire bilan des Rentrées du Foot : [Cliquez ici](#)

PLATEAUX U7 & U9 PLATEAUX U7

Retrouvez le prochain plateau du 4 novembre en [cliquant ici](#).

La Commission maintient sa décision de ne pas intégrer les clubs retardataires sur les plateaux de la 2ème phase. En effet, l'intégration systématique des clubs retardataires jusqu'à présent a causé de nombreux retards de diffusion des plateaux, et elle ne souhaite pas impacter les clubs ayant régulièrement inscrits leurs équipes.

Elle publie simplement les clubs concernés pour que ces derniers s'organisent entre eux s'ils souhaitent planifier des plateaux entre eux.

- ✓ CHANTELOUP US : 4 équipes
- ✓ MAGNANVILLE LIONS : 4 équipes
- ✓ MESNIL ST DENIS AS : 5 équipes
- ✓ MONTIGNY LE BX AS : 4 équipes
- ✓ VILLENES ORGEVAL FC : 3 équipes
- ✓ VESINET SCI : 2 équipes

PECQ US du 14/10/23

La Commission a demandé des explications au club du PECQ concernant l'organisation de ce plateau (nombre d'équipes, remplissage des feuilles, etc). Aucun retour du club.

La Commission tient à vous rappeler que vous étiez engagé sur 2 plateaux distincts avec 4 équipes. Vous n'avez pas été au plateau de CONFLANS FC sans que nous ayons été informé et avez mis 6 équipes à domicile, sans l'encadrement suffisant (2 personnes pour 6 équipes), impactant ainsi l'organisation de votre plateau.

Par conséquent, la Commission vous sanctionne d'une amende.

Amende :

- 20€ PECQ US : Défaut d'organisation sur plateau.
- 20€ PECQ US (non production d'un rapport demandé).

PLATEAUX U9

Retrouvez le prochain plateau du 11 novembre en [cliquant ici](#).

La Commission maintient sa décision de ne pas intégrer les clubs retardataires sur les plateaux de la 2ème phase. En effet, l'intégration systématique des clubs retardataires jusqu'à présent a causé de nombreux retards de diffusion des plateaux, et elle ne souhaite pas impacter les clubs ayant régulièrement inscrits leurs équipes.

Elle publie simplement les clubs concernés pour que ces derniers s'organisent entre eux s'ils souhaitent planifier des choses entre eux.

- ✓ CHANTELOUP US : 4 équipes
- ✓ MESNIL ST DENIS AS : 4 équipes
- ✓ VESINET SCI : 2 équipes

CLAYES SOUS BOIS USM / BOUGIVAL FOOT

Courrier du club des CLAYES s'excusant de problèmes organisationnels sur son plateau avec BOUGIVAL FOOT.

Réponse compréhensive de BOUGIVAL FOOT.

La Commission salue l'initiative et encourage les clubs à échanger entre eux quand des problèmes de ce type arrive.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les plateaux Espoirs sont désormais consultables sur le site internet ou dans vos Footclubs à la rubrique FAL. Lien vers le site internet : [Cliquez ici](#).

Rappel : le suivi des plateaux espoirs (feuilles plateaux & fiche équipe) s'effectue sur FAL.

CRITERIUMS U10-U11

CHANTELOUP US (sans distinction à 1 équipe)

Demande du club pour passer de la poule A en poule B pour des raisons géographiques.

La Commission est consciente de votre problématique mais elle ne peut accéder à votre demande compte tenu du fait qu'il n'y a pas d'exempt dans les poules concernées et qu'un changement impacterait un autre club, qui se retrouverait dans une situation un peu plus éloignée que la votre également.

Elle essaiera d'en tenir compte sur la 2ème phase, selon la constitution des poules.

U10/U11 ESPOIRS

La Commission, après réception de retours suite à la publication du suivi de la phase 1, concernant les nombreuses anomalies constatées sur le remplissage des feuilles de plateaux, a décidé, non pas d'annuler les points des rencontres et/ou épreuves techniques (uniquement si elle a eu un retour des clubs concernés), mais de mettre une amende de 20€ à tous les clubs présents sur le plateau par ce défaut de remplissage des feuilles de plateaux (clubs accueillant, comme visiteurs).

Amende : 20€ par date

U10

CHATOU AS 11 (30/09/23)
VILLENES ORGEVAL FC 11 (30/09/23)
NEAUPHLE PONT. RC 11 (30/09/23)
FOURQUEUX AS 11 (30/09/23)
MONTIGNY LE BX AS 11 (23/09/23)
MONTESSON US 11 (23/09/23)
RAMBOUILLET FC 11 (23/09/23)
PECQ US 11 (23/09/23)
MESNIL ST DENIS AS 11 (14/10/23)
ST GERMAIN FC 11 (14/10/23)
HOUILLES AC 11 (14/10/23)
ACHERES FC 11 (14/10/23)

U11

PECQ US 1(23/09/23)
MONTESSON US 1 (23/09/23)
MONTIGNY LE BX AS 1 (23/09/23)
RAMBOUILLET FC 1(23/09/23)
POISSY FC 1 (30/09/23 & 07/10/23)
HOUDANAISE REGION FC 1(30/09/23)
CARRIERES GRE AS 1 (30/09/23)
EPONE USBS 1 (30/09/23)
GUYANCOURT ES (07/10/23)
CHATOU AS 1 (07/10/23)
FONTENAY FLEURY FC (07/10/23)
VERNEUIL ENT. 1 (07/10/23)
CHANTELOUP US (07/10/23)
NEAUPHLE PONT. RC (07/10/23)
VELIZY ASC (07/10/23)
CARRIERES S/S 1 (07/10/23)
VERSAILLES 78 FC 1 (07/10/23)
MESNIL ST DENIS AS (07/10/23)
CLAYES S/BOIS USM 1 (07/10/23)

Infractions éducateurs

U10

PLAISIROIS FO : La Commission prend note des explications du club, et annule 2 infractions constatées.

CRITERIUMS U12-U13 U12/U13 ESPOIRS

La Commission, après réception de retours suite à la publication du suivi de la phase 1, concernant les nombreuses anomalies constatées sur le remplissage des feuilles de plateaux, a décidé, non pas d'annuler les points des rencontres et/ou épreuves techniques (uniquement si elle a eu un retour des clubs concernés), mais de mettre une amende de 20€ à tous les clubs présents sur le plateau par ce défaut de remplissage des feuilles de plateaux (clubs accueillant, comme visiteurs).

Amende : 20€ par date

U12

ELANCOURT OSC 11 (23/09/23 & 30/09/23)
FONTENAY FLEURY FC 11 (23/09/23)
FOURQUEUX AS 11 (23/09/23)
VILLENES ORGEVAL FC 11 (30/09/23)
RAMBOUILLET FC 11 (30/09/23)
MUREAUX OFC 11 (14/10/23)
HOUDANAISE REGION FC 11 (14/10/23)
PLAISIROIS FO 12 (14/10/23)

U13

BREVAL LONGNES FC 1 (30/09/23)
SARTROUVILLE ES 1 (30/09/23)
ECQUEVILLY EFC (30/09/23)

Infractions éducateurs

U13

ECQUEVILLY ESC : La Commission prend note des explications du club, et valide son changement d'éducateur référent.

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U7

Erratum : Annulation Amende YF 1775

Plateaux du 30/09/23

MONTIGNY LE BX AS / TRAPPES ES
PORCHEVILLE FC / ECQUEVILLY EFC
BOIS D'ARCY AS / CHESNAY 78 FC / LOUVECIENNES AS / CERNAY BONNELLES

U9 CLASSIQUES

Amende après 2 rappels : 20€

Plateaux du 07/10/23

860 102 AUBERGENVILLE (GUERVILLE / HARDRICOURT)
860 104 COIGNIÈRES (ESSARTS/ YVELINES)

1er rappel

Plateaux du 21/10/23

860 101 BOUAFLE (LIMAY AUBERGENVILLE)
860 102 COIGNIERES (VERSAILLES HOUDAN)
860 104 BONNIERES (ROSNY MANTOIS)
860 107 LE PECQ (BAILLY NOISY CONFLANS)
860 108 VOISINS (BUC JOUY)
860 116 ELANCOURT (ESSART LE ROI VELIZY)
860 111 FOURQUEUX (HOUILLES AC ST GERMAIN)
860 117 MESNIL ST DENIS (MAGNY GUYANCOURT)
870 104 ST CYR (CERNAY MESNIL LE ROI ABLIS 2 FONTENAY

U8-U9 ESPOIRS

Amende après 2 rappels : 20€

Plateaux du 07/10/23

Fiche équipe

CARRIÈRES GRÉSILLONS AS
LIMAY ALJ
GUYANCOURT
TRAPPES ES
LES CLAYES S/S BOIS USM

1er rappel

Plateaux du 21/10/23

Fiche récapitulative

SARTROUVILLE ES
CONFLANS FC
LIMAY ALJ

Fiche équipe

TRAPPES ES
CLAYES S/BOIS USM
GUYANCOURT ES
MESNIL ST DENIS AS
SARTROUVILLE ES
CARRIÈRES GRE AS
MONTESSON US
CONFLANS FC
MANTOIS 78 FC
VERSAILLES 78 FC
MUREAUX OFC
LIMAY ALJ
VERNEUIL ENT.

FESTIVAL FOOT U13

1er rappel

Plateaux du 21/10/23

CHANTELOUP US 144
BOUGIVAL 148
CARRIÈRES GRESILLONS 150
FEUCHEROLLES 152
BEYNES 154
PORCHEVILLE 158
GUERVILLE 159
CONFLANS RACING 161
MONTFORT ,168
LIMAY ALJ 104
HOUILLES AC 111
VÉLIZY ASC 112
VAUXOISE ES116
ST CYR 117
COIGNIERES FC 120
BOIS D ARCY AS 123
ELANCOURT OSC 129
ECQUEVILLY ESC 140
NEAUPHLE LE CHATEAU 141

Pour retrouver les résultats du 1er tour, [cliquez ici](#).